



LE POLITIQUE

JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 11 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume. — Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

ANGLETERRE. — LONDRES, LE 20 AOUT.

Le *True-Sun* contient ce qui suit :

Nous prenons la liberté d'informer lord Palmerston qu'il se trouve en ce moment à Londres un officier prussien, le major de Bismark, qui d'après ce qu'il assure lui-même, a reçu du roi de Prusse, une somme de cinq cents thalers avec ordre de rejoindre l'armée de don Carlos. Il est en possession d'un passeport pour Bayonne, légalisé par l'ambassade de France à Berlin, et n'est venu en Angleterre que parce que le vaisseau hollandais à bord duquel il se rendait à sa destination a été forcé de prendre terre.

FRANCE. — PARIS, LE 21 AOUT.

Le général Rumigny est parti pour Londres. Il est, dit-on, chargé d'une mission spéciale auprès du gouvernement anglais.

On a dénoncé le projet du ministère d'abolir toutes les subventions des journaux ministériels et de leur substituer un bureau organisé à Paris dans le but d'envoyer partout des articles tout faits. Il paraît du reste que ce projet a été aussitôt abandonné, et que l'on se propose d'en faire même démentir l'idée par les journaux ministériels.

La plupart des journaux de départements nous signalent des ravages épouvantables occasionnés par des orages et des débordements.

On dit que le gouvernement a reçu une dépêche de Bordeaux annonçant que le corps d'armée de don Carlos a opéré sa jonction avec les divisions de Guergué et de Zarialegui.

Il existe à Paris une société des établissements charitables; cette société propose, pour sujet du prix qu'elle décernera en 1839, la question suivante :

« Dans l'état actuel de la civilisation et de l'industrie en France, que peuvent et doivent faire les manufacturiers pour améliorer la condition de la classe laborieuse qu'ils emploient. »

On écrit de Bordeaux, le 17 août :

« Une quasi émeute a eu lieu samedi soir sur le port, à l'arrivée du bateau à vapeur de Royan : il s'agissait d'huîtres vertes qu'un particulier voulait entrer en ville en dépit des arrêtés qui, pour cause de santé publique, en interdisent la vente avant le 29 septembre. Les employés de l'octroi, qui ont ordre de prêter la main à ces mesures, ont été insultés et même battus, et l'un des coupables, arrêté, remis en liberté. »

On lit dans le *Journal de Paris* :

« Un journal judiciaire annonce qu'on a arrêté dernièrement un homme qui avait manifesté l'intention d'attenter aux jours du Roi, et un autre individu qui, au moment où on allait sortir pour aller à St Cloud, avait laissé tomber un pistolet caché sous son habit. Nous croyons que ces faits n'ont aucune réalité, et ne reposent que sur des bruits inexacts. »

On écrit d'Alger, le 13 août :

Le bateau à vapeur le *Castor* a mouillé sur notre rade; ce

bâtiment, venant d'Oran, a à bord M. le lieutenant-général Bugeaud, qui, avant de rentrer en France, doit visiter le littoral jusqu'à Bone, où il s'arrêtera quelques jours. On ne pense pas que le général Bugeaud ait une mission à remplir dans la province; avant de quitter l'Afrique, il a sans doute voulu visiter cette partie de nos possessions qu'il ne connaissait pas.

La plaine est assez tranquille; quelques tribus seulement des environs de Médéah, poussées par un chef fanatique, semblent peu disposées à approuver les clauses du traité signé par Abd-el-Kader; mais celui-ci doit venir expliquer aux Arabes récalcitrants les avantages qu'ils peuvent retirer de l'exécution de ce traité, et qu'on espère que ses remontrances amèneront la complète pacification de la province d'Alger.

Le commerce a pris depuis la paix quelque développement à Oran; mais il paraît que l'émir Abd-el-Kader a donné le monopole du commerce de l'intérieur au juif Ben-Durand, qui lui paie une redevance. De cette manière, la majeure partie des ventes se font par l'entremise de Ben-Durand, qui réalise une fortune énorme. On espère que cet abus disparaîtra; l'autorité militaire a déjà fait, dit-on, des remontrances à l'émir. — Les Kolougis, Douaires et Smellas établis dans les environs de Mostaganem et sur d'autres points de notre territoire, ne sont plus inquiétés; ils se livrent paisiblement à la culture. On espère une bonne récolte pour l'année prochaine; nous en avions besoin, car deux ou trois ans de guerre ont bouleversé le pays.

La municipalité de Madrid s'occupe activement de la formation des listes des patriotes accourus pour s'inscrire à l'effet de défendre la cause de l'ordre public et du bon droit. Ceux qui sont compris dans l'enrollement, recevront leurs armes et leurs équipements dans les lieux qui seront désignés par l'autorité militaire. En attendant, ils devront rester tranquilles, dans leurs maisons, même dans le cas où l'on battrait la générale. (*Gazette de Madrid* du 13.)

La *Gazette de Madrid* a publié la loi qui autorise le gouvernement à lever immédiatement la moitié de la contribution extraordinaire de guerre.

Le projet de loi sur la contribution extraordinaire de guerre a été adopté dans sa totalité dans la séance du 12, par 101 voix contre 28. On est passé immédiatement à la discussion des articles.

M. Mendizabal a déclaré dans la séance de la veille, en répondant aux interpellations de M. Pita : 1. Que le gouvernement a aujourd'hui les mêmes espérances de contracter un emprunt qu'il avait lorsque M. Pita était au ministère; 2. que la nouvelle contribution de guerre serait appliquée exclusivement aux besoins de la guerre.

Bulletin de la bourse de Paris du 24. — Les fonds français étaient un peu en baisse et il y avait beaucoup d'offres sur le 3 p. c. Le 5 p. c. se tient mieux, quoiqu'il ait éprouvé également un mouvement de réaction. Du reste, ce mouvement est attribué exclusivement à la position de la place et aux efforts qui ont eu lieu depuis quelque temps pour soutenir les cours.

deux francs. Tous deux se regardent quelques temps sans rien dire, le premier, parce que pareille chose ne lui est pas encore arrivée; le second, parce qu'il a deviné tout d'abord la cause de l'embarras que Duroc cherche en vain à dissimuler. Pendant ce temps, l'empereur, qui ignore l'incident et qui n'a rien vu, peu habitué qu'il est à ce qu'en le fasse attendre, ne conçoit pas la lenteur que met Duroc à le rejoindre, déjà même il a tourné la tête plusieurs fois de son côté, en disant d'un ton d'impatience : « Allons donc, dépêchez-vous, il se fait tard. »

Le grand-marchal comprenant enfin que cette situation critique ne peut durer plus longtemps, et y pensant que pour en sortir il ne s'agit que d'avouer franchement son embarras, prend son parti, et s'approchant de la maîtresse du café, qui se tient silencieuse et indifférente au comptoir, parce qu'elle se doute de la requête qui va lui être présentée, lui dit d'un ton poli, mais un peu honteux : « Madame, mon ami et moi nous sommes sortis ce matin un peu précipitamment; nous avons oublié de prendre notre bourse; mais je vous donne ma parole que dans une heure je vous enverrai le montant de cette carte. »

« C'est possible, monsieur, répond froidement la dame, mais je ne vous connais ni l'un ni l'autre, et tous les jours je suis attrapée de la même manière. Vous sentez que... »

« Madame, interrompt le grand-marchal, auquel cette réponse a fait monter le rouge au visage, nous sommes des gens d'honneur, des officiers de la garde. »

« Oui, jolies pratiques, en effet, que messieurs les officiers de la garde! »

A ces mots de gens d'honneur et d'officiers de la garde que l'empereur a distingué, il présume que quelque quiproquo s'est engagé à son insu, et se retournant une dernière fois en frappant du pied : « Qu'est-ce donc? dit-il; mais sur un signe que lui fait Duroc, il demeure immobile à sa place, renonce son chapeau sur sa tête et cesse de siffler. C'est au garçon de café qu'est réservé l'honneur de mettre fin à cette scène qui n'avait rien de comique pour les principaux acteurs. Il est loin de reconnaître l'empereur dans le petit individu à la tournure si grotesque au geste si impératif, à l'air si impatient, et qui s'est tenu constamment sur le seuil à regarder les passants sans se mêler de rien; mais quant au grand-marchal, il a une idée confuse d'avoir vu cette figure-là parmi les officiers-généraux qui font chaque jour défilé la parade dans la cour des Tuileries. Il prend donc à son tour la parole :

« Madame, dit-il, à la maîtresse, puisque ces messieurs ont oublié de prendre de l'argent, je réponds pour eux, persuadé que de braves officiers de la garde ne voudraient pas faire tort à un pauvre garçon de café comme moi. »

« Ah! voilà comme vous êtes toujours, répond celle-ci avec humeur, c'est encore deux francs de perdus pour moi. »

Il s'est fait beaucoup d'affaires, comme d'ordinaire, sur les actions industrielles. Le gaz portatif a éprouvé beaucoup de variations : après avoir fait 1450, on a fléchi à 1400 et l'on a remonté ensuite à 1470. On s'occupait beaucoup en bourse d'une nouvelle affaire de bateaux à vapeur du Peçq à Rouen et au Havre. Les actions des chemins de fer se tenaient fermes, mais la rive gauche de Versailles était seule en hausse.

La rente active d'Espagne éprouve peu de variations, quoiqu'elle soit très-offerte en ce moment à 21 7/8 3/4.

Les ducats ont fléchi, par suite des bruits répandus sur les troubles graves qui auraient éclaté dans les Abruzzes et dans la Sicile.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

Il est arrivé des lettres de Bayonne du 16 portant que don Carlos est entré le 9 à Daroca, immédiatement après le départ d'Espartero, et les lettres de Madrid du 12 donnent à penser que son plan était de se rapprocher de la Castille. Guergué, disait-on à Madrid, était rentré en Navarre pour rassembler de nouvelles forces et les conduire au secours du corps expéditionnaire carliste de Castille, qui s'était replié sur Guadarrama, pour y attendre des renforts promis. Voici du reste, ce que publie le gouvernement :

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

« Narbonne, le 19 août 1837, à 5 heures du matin.

« Le 14, on savait à Valence le passage à Alfambra du prétendant se dirigeant sur Madrid. Oraa occupait Rubielos de Mora et Teruel, n'ayant pas pu empêcher les insurgés de Sanz et de Tallada de rejoindre don Carlos avec un convoi immense. »

« On ignorait le 17, à Barcelonne, les mouvements du baron de Meer, qui avait sanctionné la création de la junte centrale. La mobilisation des célibataires et veufs de 18 à 40 ans, était suspendue. »

« Bayonne, 20 août 1837, 2 heures 1/2. »

« Les troupes d'Espartero sont entrées à Madrid le 13 au nombre de 9 à 10,000 hommes. Les carlistes se sont retirés vers Ségovie. Le général en chef doit incessamment marcher contre eux. »

« Madrid est tranquille. »

« Rien de nouveau du prétendant. »

« Voici quelques détails sur l'affaire de Las Rosas :

« A 8 heures du matin a commencé le feu des guérillas, à une 1/2 lieue de Las Rosas. Peu à peu un plus grand nombre de soldats se sont trouvés engagés dans la lutte; Mendez Vigo a fait avancer deux pièces d'artillerie, la moitié de toute son infanterie et quelques cavaliers. Le feu a duré jusqu'à dix heures du soir sans aucun résultat. »

L'ennemi ayant à ce moment fait marcher des forces plus considérables, Mendez Vigo est sorti de Las Rosas avec deux autres pièces d'artillerie, le reste de l'infanterie et de nouveaux escadrons de cavalerie, malgré tous ses efforts, il n'a pas pu décider l'ennemi à descendre dans la plaine où nos six cents chevaux lui auraient donné une rude leçon. L'affaire s'est prolongée dans la soirée. Nous avons eu trente blessés. »

La perte de l'ennemi a été plus considérable à cause de notre artillerie.

« Non, madame, reprend celui-ci avec une sorte de dignité, je vais vous les remettre à l'instant. »

En tirant de sa poche cette petite somme, il la donne à la maîtresse, qui l'accepte tout en continuant de grommeler contre ceux qui, dit-elle, ont la mauvaise habitude de dépenser de l'argent sans en avoir. Pendant ce temps le grand-marchal avait encore une fois tiré sa montre et l'avait présentée au garçon en lui disant :

« Tenez, mon ami, voilà ma montre que je vous prie de garder jusqu'à ce que je me sois acquitté envers vous. Je vous remercie pour moi et surtout pour mon ami qui est là et qui doit s'impatienter, car nous avons affaire. »

« Monsieur, je n'ai pas besoin de ce gage; j'ai la conviction que vous êtes de très-honnêtes gens. »

« Oui, mon ami, reprit Duroc, vous n'aurez point à vous repentir de votre confiance, » et il rejoignit l'empereur. Ils continuèrent de suivre le boulevard en pressant le pas dans la crainte d'être suivis, et se dirigèrent du côté du passage des Panoramas, que Napoléon avait compris dans l'itinéraire de sa promenade. Chemin faisant, Duroc lui raconta les détails de l'incident qui les avait retenus; l'empereur en rit de bon cœur et s'extasia sur la générosité de ce garçon de café qui, sans les connaître, avait cependant payé leur déjeuner. « Ce doit être un enfant de Paris, dit-il, je le parierais, car ils sont tous comme cela se livrant à leur premier élan, jectant leur argent à tort et à travers, à la tête du premier venu, sans réflexion comme sans regret. Ah! c'est surtout en campagne qu'on peut juger ces gaillards là! Auront-ils pour solde le traitement que je donne à mes marchands, qu'ils trouveraient encore le moyen de n'en pas avoir assez. » Ils arrivèrent ainsi causant dans le passage des Panoramas, qui était alors le plus riche et le plus élégant de tous ceux de la capitale. Une boutique attira l'attention de l'empereur : c'est le magnifique magasin d'albâtre qu'on voyait encore, il y a quelques années. Deux vases superbes, style *Médicis*, exposés à la montre, lui paraissant de très bon goût, il entra dans ce magasin, dont la porte était ouverte, pour en demander le prix. Il regarda à droite et à gauche, et n'aperçut qu'une grosse servante qui continuait de balayer, et n'aperçut qu'une dans la crainte sans doute de casser quelque chose, qu'il ne peut s'empêcher de rire, de ce rire si franc qu'il avait oublié depuis Brienne. Quant à Duroc, il est resté en dehors, ne croyant pas sa présence très-utile dans ce magasin.

« Ah! ça, dit Napoléon à la servante, après que sa gaité se fut un peu calmée, il n'y a donc personne ici ni maître ni maîtresse! Il paraît que ce sont des paresseux qui se lèvent tard! »

« Est-ce que vous venez pour acheter quelque chose? lui demanda la servante d'un air goguenard et en suspendant son travail; puis, regardant

FEUILLETON.

SOUVENIRS INTIMES DU TEMPS DE L'EMPIRE.

LES PROMENADES INCOGNITO.

Impatient de voir le monument de la place Vendôme entièrement terminé, l'empereur gourmandait chaque jour ses architectes pour la lenteur qu'ils apportaient à leurs travaux, quoique, disait-il, ni l'argent ni les bras ne leur manquaient. Il se rendait souvent sur les lieux pour juger l'effet que produirait l'érection de la colonne dont il venait de doter la capitale.

Chemin faisant, l'empereur remarqua telle et telle maison qui, par son avancement, masquait le point de vue qui s'étend sur le boulevard ou qui obstruait la voie publique; il en prit note sur son calpin pour en parler à Fontaine la première fois qu'ils travailleraient ensemble. Tout en causant ainsi, il arriva devant les *Bains chinois*, qui depuis peu avaient été repeints à neuf. Comme il critiquait la décoration extérieure et les rochers qui supportent les bâtiments, le café qui dépendait de l'établissement s'ouvrit. « Si nous entrions là pour y déjeuner, dit-il à Duroc; qu'en pensez-vous? Cette tournée ne vous a-t-elle pas donné de l'appétit? »

« Sire, c'est trop tôt; il n'est encore que huit heures. »

« Bah! bah! votre montre retarde toujours! Moi, j'ai faim. Et d'ailleurs ce sera du temps d'économisé pour le reste de la journée. »

Et sans attendre de réponse, entre sans façon dans le café, s'assied à une table, appelle le garçon et lui demande des coquelettes de mouton, une omelette aux fines herbes (c'étaient ses mets favoris) et du vin de Chambertin. Après avoir mangé de très bon appétit et avoir pris une tasse de café qu'il prétendit être meilleur que celui qu'on lui servait habituellement aux Tuileries, il appelle le garçon, lui demande la carte, et se lève en disant à Duroc : « Payez et rentrons, il est temps. » Puis se posant sur le seuil de la porte du café, les mains croisées sur le dos, il se met à siffler entre ses dents un récitatif italien, en se dandinant sur l'une et l'autre jambes comme pour marquer la mesure.

Le grand-marchal s'était levé en même temps que l'empereur, et après avoir fouillé vainement toutes ses poches, il acquit enfin la certitude que dans la précipitation qu'il avait mise le matin à s'habiller, il avait oublié sa bourse. Or, il sait que Napoléon ne porte jamais d'argent sur lui.

Cependant le garçon arrive et présente au grand-marchal, resté comme pétrifié à sa place, la carte à payer, dont le chiffre s'élève à

Ordre du jour adressé à la milice nationale le 12 août.

Le gouvernement vient de recevoir la nouvelle que l'ennemi a quitté les positions qu'il avait occupées. Le général Mendez Vigo marche contre les rebelles et la division Puig Samper quoiqu'étendue de fatigues, se joindra à ce général. Le départ du cinquième bataillon de la milice nationale, est en conséquence suspendu. Néanmoins les divers corps conserveront leurs numéros d'ordre pour le cas où une sortie deviendrait nécessaire.

Miliciens ! nationaux ! sa majesté la reine est satisfaite de votre fermeté et de votre patriotisme. Tout Madrid a vu que des bataillons, qui aux revues ne comptaient que 1,000 hommes, en comptaient jusqu'à 1,400 dans une circonstance récente. Je suis glorieux de vous commander.

Signé, Quiroga.

— On écrit de Madrid, 13 août :

L'infanterie de l'armée d'Espartero se porte en toute hâte contre les factieux, déjà Mendez Vigo et Puig Samper les poursuivent avec rigueur dans le mouvement de retraite qu'ils ont fait sur Ségovie. La brigade de Mendez Vigo outre 2500 fantassins renforcés par les 1500 hommes de Puig Samper est forte de 4000 cavaliers. Elle a avec elle 6 pièces d'artillerie ; quand l'armée d'Espartero aura rallié cette avant garde, les carlistes auront affaire à 16,000 hommes de bonnes troupes. Ségovie est, dit-on, défendue par 7 à 8 pièces d'artillerie.

BELGIQUE.

BRUXELLES, LE 22 AOUT.

Par arrêté du 20 août, le roi a nommé chevalier de l'ordre Léopold, M. le baron Vandembroucke de Terbecq, commissaire de l'arrondissement de Termonde, ancien membre des états généraux, du congrès national et de la chambre des représentants, et ancien bourgmestre de la ville de Termonde.

M. le ministre de l'intérieur et des affaires étrangères ne donnera point audience mercredi 23 courant ni le mercredi suivant.

On dit que le roi viendra à Bruxelles chercher la reine pour se rendre à Ostende vendredi ou samedi. LL. MM. s'embarqueraient, assure-t-on, dans ce port pour se rendre en Angleterre, à Windsor, où la reine Victoria est attendue pour le 22 de ce mois.

Nous apprenons de bonne part que Mgr. Capaccini, ancien nonce du pape à Bruxelles, va nous revenir.

— On écrit d'Anvers, le 21 août :

Les ingénieurs directeurs du chemin de fer ont à peu de chose près, de concert avec le génie militaire, achevé l'étude d'un projet définitif, qui doit amener les wagons dans l'entrepôt libre et jusqu'au bord de l'Escaut, utiliser le quai, aujourd'hui désert, du Bassin du Nord, et former dans le Ketendyck et dans le fossé d'enceinte les Docks qui manquent encore à Anvers.

Le Moniteur publie un arrêté royal contre-signé par M. le ministre des travaux publics, dont voici le dispositif :

Art. 1er. Chaque corps d'artillerie et de cavalerie de la garde civique aura un officier de santé du rang de médecin adjoint.

Art. 2. L'uniforme et l'équipement des médecins adjoints des corps d'artillerie et de cavalerie sera le même que celui des corps auxquels ils appartiennent ; sauf les modifications indiquées ci après :

- 1° Les pans de l'habit seront longs ;
2° Les signes distinctifs du grade seront les mêmes que ceux des officiers de santé du même grade dans l'infanterie ; ces signes seront en or pour l'artillerie et en argent pour la cavalerie ;
3° Ils porteront le chapeau en feutre fin, à plumet noir en plumes retombantes.

Art. 3. Par modification aux dispositions de l'art. 1er de

l'empereur les deux mains et le menton appuyés sur le manche de son balai, elle l'examine curieusement à son tour.

— Certainement ! je veux savoir ce que valent ces deux vases.

— Tiens ! je ne m'en serai pas douté, reprend-elle. Mais je vais sonner madame.

La marchande descendit bientôt en ajustant précipitamment un fichu sur ses épaules.

— Qu'y a-t-il pour votre service, monsieur ? demande-t-elle sèchement à l'empereur.

— Madame, quel est le prix de ces deux vases ?

— Est-ce pour les acheter, monsieur ?

— Parbleu, apparemment ! dit l'empereur un peu surpris de la demande.

— Quatre mille francs, pas un liard de moins.

— Quatre mille francs ! s'écrie Napoléon, que le ton et les manières de cette femme n'ont pas prévenu en sa faveur. Quatre mille francs ! mais c'est horriblement cher, madame, beaucoup trop cher pour moi.

— Et, touchant légèrement de la main le bord de son chapeau comme pour saluer, il va sortir du magasin lorsque la marchande, posant ses deux mains sur ses hanches, ajoute en ricanant :

— Cela se voit, du reste ! ils m'en coûtent cependant cinq mille, à moi ! Mais ne vaut-il pas mieux de vendre à perte que de mourir de faim ? On fait de si belles affaires maintenant ! Toujours la guerre ! Tout le monde se plaint ; le commerce ne va pas ; les marchands se ruinent ; mais il n'en faut pas moins payer les impôts !

Aux premières paroles de cette femme, la physionomie de l'empereur avait pris une expression difficile à décrire : elle s'était d'abord colorée légèrement, et peu après elle avait repris cette teinte pâle qui lui était naturelle ; mais tous les muscles de son visage s'étaient crispés ; ses lèvres étaient blêmes, ses yeux lançaient des éclairs ; il s'était croisé les bras sur la poitrine et se serait les poings :

— Avez-vous un mari, madame ? lui demanda-t-il, en l'interrompant de cette voix étalante qui imposait même aux plus aguerriés : où est-il ? pour quoi ne le vois-je pas ?

— Eh ! là ! ne vous fâchez pas, monsieur ; j'en ai un, Dieu merci ! mais il est sorti ce matin de très bonne heure pour toucher un peu d'argent. C'est si difficile, les rentrées ! personne n'a le sou ! Au surplus, que lui voulez-vous ? ne suis-je pas là.

— Assez, madame, assez ! Je voulais dire à votre mari que peut-être je prendrais ces vases... plus tard... j'enverrai...

Et Napoléon, plus honteux de son emportement que de la scène que vient de lui faire cette femme, sort du magasin dans une agitation qu'il a peine à dissimuler. « Ma foi, dit-il à Duroc, je viens d'avoir mon fait ! Une sottise femme, une espèce de mégère qui se mêle de politique, tandis qu'elle ne devrait s'occuper que de ses vases ! Oh ! je laverai la tête au

notre arrêté en date du 17 octobre 1835, l'aigrette en crin qui surmonte le schako sera remplacée, dans la compagnie d'artillerie de la garde civique de Bruxelles, par un plumet en plumes de coq noires.

Cette modification pourra être étendue, par notre ministre des travaux publics, aux autres compagnies d'artillerie de la garde civique qui en feront la demande.

Bruxelles, 23 août (trois heures). — L'activité des affaires dans les valeurs nationales, reste la même, elles sont recherchées, et tous les capitaux se portent vers elles. Société Générale titres en nom fl. 793 A, certificats au porteur émission de Paris, 1675 A, pièces rares ; Société de Mutualité 113 118 A, sans vendeurs ; Banque de Belgique 140 P ; Actions Réunies, 102 A, demandées ; nouvel emprunt de la Banque Foncière 100 A ; Typographie Générale 402 A ; Chemin de fer Français, Versailles, rive droite 755 A, rive gauche 670 A ; Mulhouse, 630 A.

L'actif espagnol a eu peu de fluctuations, mais son cours était ferme ; il est resté 18 1/2 beaucoup d'argent, et a fait même 1/8, après la cote on aurait pris à 18 1/16, mais les vendeurs tenaient 5/8.

Rien de nouveau au marché des valeurs ; les prix restent comme hier.

Anvers, (deux heures). — Ardoin 18 1/2 A, 3/4 P, 5/8 P, 5/8 A, 3/4 P. Transactions limitées par ces faibles fluctuations.

LIEGE, LE 23 AOUT.

D'après les rapports de tous les journaux, il paraît que l'exposition d'Anvers, sans être aussi brillante que celle de Bruxelles, présente cependant des résultats fort remarquables. On cite plusieurs tableaux de genre, et surtout quelques paysages, qui sont de véritables chefs-d'œuvre. Parmi les premiers, on cite entr'autres l'Heureux Ménage, de M. Brackelaer, peintre anversois. Parmi les paysages, les connaisseurs vantent beaucoup les tableaux de MM. Kockock et Chelthout ; on ne peut rien imaginer de plus vrai et de plus achevé. On n'est point d'accord sur les productions de l'illustre peintre français Gudin, dont les tableaux obtinrent un si grand succès à l'exposition de Bruxelles ; plusieurs les regardent comme de simples ébauches. Les éloges ne tarissent point sur le tableau de M. Wappers, la Tentation de St. Antoine. Cette toile, de petite dimension, ne se trouve point au salon. Le peintre l'a exposée dans son atelier. C'est, dit-on, un chef-d'œuvre de grâce, d'expression, de fini, et sous le rapport du coloris, c'est l'ouvrage le plus admirable qui soit sorti du pinceau de M. Wappers. Un autre artiste, déjà célèbre, M. Keyser, a aussi exposé plusieurs tableaux dans son atelier. L'ouvrage capital est un tableau représentant de saintes femmes. Il rappelle la manière naïve et consciencieuse des vieux peintres de l'école flamande.

On remarque depuis quelque temps que les journaux orangeistes ont pris une allure plus furibonde que jamais. On a pu remarquer l'outrage au Messager, annonçant que la ville de Gand donnait une fête pour célébrer l'anniversaire de l'un des jours néfastes de notre histoire. Cette feuille recevait un démenti le lendemain par les promoteurs de la fête ; l'organe de l'orangisme devait s'y attendre, mais il devait s'écouler vingt-quatre heures avant la publication du désaveu de la commission dirigeant le Casino, et pour qui vit de mensonges, vingt-quatre heures c'est quelque chose. Du reste, les feuilles dévouées à la maison de Nassau, ne gardent plus aucune espèce de ménagement ni de mesure, et ce sont véritablement, comme on l'a dit, des journaux hollandais imprimés en Belgique.

Cette grande fureur des feuilles orangeistes a-t-elle pour cause l'aggravation de la position du roi Guillaume dans son pays ? On serait tenté de le croire. Les derniers articles des journaux hollandais, reproduits par diverses feuilles belges, annoncent que dans plusieurs provinces de la vieille Néerlande, on remarque de nouveaux germes d'opposition à la politique suivie par le cabinet de La Haye.

Indépendamment de différents actes de bienfaisance que leurs Majestés ont fait pendant leur séjour dans la province, elles viennent d'accorder un secours de six mille francs pour être distribués aux pauvres de la ville de Liège.

Plusieurs assortiments de cordes plates en chanvre, fabriquées dans les Flandres et destinées aux houillères de Liège, sont arrivées hier à l'entrepôt.

mari, car c'est à lui qu'en est la faute. Comme on voit, tout n'était pas bénéfice dans le chapitre de l'incognito, bien que de tels désillusionnements fussent rares. Nos deux nobles coureurs d'aventures rentrèrent au palais, où ils eurent bientôt oublié l'un la marchande d'albâtre, l'autre le déjeuner qu'ils avaient fait à crédit.

Six semaines environ s'étaient écoulées lorsqu'un matin, à son petit lever, l'empereur dit à Duroc : « Je n'ai pas grand chose à faire aujourd'hui ; si nous allions nous promener un peu tandis qu'il est encore de bonne heure !

— Sire, il fait bien froid ; et puis c'est aujourd'hui la veille de Noël, presque un jour de fête. Aux approches du jour de l'an, il y a toujours beaucoup de monde dans les rues qui avoisinent le Palais-Royal et sur les Boulevards. Ou votre majesté pourrait-elle aller sans risquer d'être reconnue ?

— C'est vrai, Duroc. Attendons ce soir. Mais à propos, et l'affaire du café des bains chinois, qu'est-elle devenue ?

— Ma foi, Sire, je suis tout honteux d'avouer à votre majesté que je n'y ai plus songé depuis ; j'ai même oublié de faire remettre au garçon qui nous a tirés de notre mauvais pas, le prix de la carte qu'il a soldée pour nous.

— Dites pour vous, reprit Napoléon avec vivacité. C'est mal, Duroc, c'est bien mal ; permis à moi d'oublier de pareilles choses ; mais vous... — Sire, je vais réparer cet oubli.

— Oui, certes, il le faut, aujourd'hui, à l'instant même, et le réparer dignement ! vous m'entendez. Par la même occasion, vous ferez dire au mari de la dame aux vases de m'apporter lui-même ceux que j'ai marchandés l'autre jour. Moi aussi, j'ai un oubli à réparer envers elle : ah ! ah ! c'est à moi tout, et nous allons voir.

Il était dix heures du matin. Un valet de pied auquel le grand-marchal avait donné des instructions précises entra au café des bains chinois, et s'adressa à la maîtresse de la maison : « Madame, n'est-ce pas ici que deux messieurs, vêtus l'un et l'autre de redingotes bleues, sont venus déjeuner un matin, il y a six semaines environ, et que, n'ayant pas d'argent...

— Oui, monsieur, répond la dame un peu troublée, car cet homme porte la livrée de la maison de l'empereur.

— Eh bien ! madame, c'était à sa majesté l'empereur et monseigneur le grand-marchal du palais ; puis-je parler au garçon qui a payé pour eux ?

— Certainement... oui... monsieur... — La dame sonne et se trouve presque mal ; elle ne parle de rien moins que d'aller se jeter à l'eau si on ne lui permet d'aller se jeter aux pieds de l'empereur ; mais le valet de pied s'adressant au garçon lui remet un rouleau de 50 napoléons, et lui dit :

« Monseigneur le grand-marchal du palais m'a chargé de vous dire

— Des cordes plates en aloès fonctionnent à la houillère de l'Espérance à Seraing, depuis le 15 mai dernier.

— Le fer est à la baisse sur la place de Liège ; si nous sommes bien informés, les anglais nous fourniraient la fonte à peu près au prix de revient de celle qui sort de nos hauts-fourneaux.

— Par arrêté royal du 22 août, le sieur Edouard Biolley, major dans la légion de la garde civique et échevin de la ville de Verviers, est nommé colonel commandant ladite légion, en remplacement du sieur Gérard Grosfils, dont la démission est acceptée.

On nous assure que M. Paquet, conseiller à la cour d'appel de Liège, vient d'être nommé secrétaire-général au ministère de la justice, en remplacement de M. Vinchent, nommé depuis deux mois membre du conseil des mines.

Demain se tiendra dans la grande salle de la Société d'Emulation, à 5 heures du soir, la réunion publique annuelle de la Société d'encouragement pour l'instruction élémentaire.

Le conseil de cette société, bien que recevant des subsides de la province et de la commune, est électif ; tous les membres, composant cette association, sont invités à se rendre à cette assemblée générale ; mais tout le monde y est reçu : c'est en public que le conseil entend rendre compte de la manière dont il a rempli sa mission.

Nous engageons les amis de l'instruction populaire à se rendre à cette réunion ; la question de la liberté et de la propagation de l'enseignement est aujourd'hui plus que jamais à l'ordre du jour.

Voici le signalement d'un homme inconnu, retiré le 20 août 1837, de la Meuse, en la commune de Ben-Ahin : âgé d'environ 30 ans, taille de 5 pieds et demi, vêtu d'une blouse en toile bleue, d'un pantalon de drap gris, cravaté à carreaux, bottines aux pieds, gilet de couleur, dans la poche duquel se trouvait une bourse de toile bleue, contenant trois pièces de 10 centimes.

Aucune trace de violence n'a été reconnue sur le cadavre : la mort paraît être le résultat de la submersion.

Les personnes qui pourraient donner des renseignements à l'autorité sur le nom et le domicile du défunt, sont priées de les adresser à M. le procureur du roi de Huy.

Nous avons annoncé naguères le prochain mariage de la princesse Marie, fille de Louis-Philippe, avec le prince Alexandre de Wurtemberg ; malgré les timides dénégations de quelques feuilles, nous sommes en mesure d'affirmer que cette union est et reste décidée et qu'elle aura lieu à une époque peu éloignée ; aujourd'hui nous en annonçons une autre qui ne tardera pas aussi à se réaliser : c'est celle de la princesse Clémentine, 3e fille de Louis-Philippe, avec le prince Ernest de Saxe-Cobourg. La fiancée à 20 ans, le fiancé n'en a que 19 ; on s'était promis pour lui de plus hautes destinées encore ; des ambitions de famille s'élevaient déjà en lui l'époux de la jeune reine d'Outre-Mer, mais il a fallu renoncer à cet espoir et céder à la jeune et ferme volonté qu'on avait oublié de consulter sur ces petits arrangements.

(Journal d'Anvers.)

On lit dans la Feuille de Tournay : On observe depuis quelques jours un assez curieux effet de la chaleur. Le soir est à peine venu, que, du bassin de l'Escaut, intrâ muros, s'élèvent des myriades de petits papillons aux ailes blanches, qui vont tourbillonner autour de la lumière des réverbères des quais. Des bouts de chandelle allumés, que des enfants placent sur le plancher des ponts-tournans, ou des feux que l'on fait brûler sur les parapets, font surgir des nuées de ces insectes dont la prodigieuse affluence, assez semblable à des flocons de neiges tournoyant dans l'air, rappelle à l'esprit une des plaies de l'Egypte.

Nous ferons remarquer que ces myriades de petits papillons aux ailes blanches se voient également, depuis quelques jours, à Liège, aux abords des rivières, et notamment dans le quartier d'Outre-Meuse. Ces petits papillons, nommés éphémères, naissent et meurent dans le même jour.

que si vous aviez jamais quelque faveur à solliciter pour vous ou pour quelqu'un des vôtres, il serait fort aisé à son tour de pouvoir vous être utile.

Ce garçon s'appelait Dargens. Il se hâta de profiter des intentions bienveillantes du grand-marchal, qui le plaça dans la maison de l'empereur en qualité de valet de pied. Il ne tarda pas à gagner la confiance de Joséphine, qui le prit à son service particulier, lorsqu'après son divorce elle se retira à la Malmaison.

Et enfin, singulière destinée des hommes de ce temps-là, il finit par entrer en 1814 au service de lord Wellington !

Un quart d'heure après sa visite au café des bains chinois, le même valet de pied entra dans le beau magasin d'albâtre du passage des Palmes, et s'adressant au maître de la maison :

« Monsieur, lui dit-il, vous êtes mandé au château à l'instant même, avec les deux vases que sa majesté l'empereur a marchandés dans votre magasin, il y a six semaines. Hâtez-vous, monsieur, car sa majesté attend.

— Ah ! mon Dieu ! s'écria-t-il, est-ce qu'il veut me faire fusiller ! Puis, s'adressant à sa femme qui ne disait mot, tant elle était atterrée : « Je m'en doutais, tu aurais parlé politique, tu aurais dit du mal du gouvernement, comme cela t'arrive tous les jours ; et devant qui encore ! devant sa majesté l'empereur et roi ! Tu ne sauras jamais retener ta mandite langue ! que de fois ne t'ai je pas dit... Et toi qui l'as pris pour un mouchard !... Ah ! mon Dieu ! c'est fini, on va me conduire à la plaine de Grenelle !... »

La frayeur faisait perdre la tête à ce pauvre homme, que le valet de pied avait toutes les peines du monde à rassurer. Enfin, ayant recouvré un peu de force, il put monter dans un fiacre et arriver aux Tuileries. On l'introduisit aussitôt dans le cabinet de l'empereur, où il se voit seul et face à face avec lui ; à peine peut-il se soutenir tant il est tremblant.

« Ah ! ah ! monsieur, on vous trouve enfin ! dit Napoléon d'un ton de maître et en s'efforçant de ne pas rire, je suis bien aise que vous voyez. » Et prenant dans un tiroir de son bureau huit billets de banque de mille francs, il les présente au marchand, qui ne sait s'il doit avancer la main pour les recevoir. Il ajoute avec cette phraseologie brève et cet accent incisif qui lui sont ordinaires lorsqu'il n'a que des reproches à adresser : « Je suis allé l'autre jour dans votre magasin ; j'ai marchandé deux vases, votre femme en a voulu 4,000 francs, me disant qu'ils lui en coûtaient 5,000. Tenez, quoique ce soit un mensonge, en voilà huit... prenez donc !... Il y en a quatre pour les vases... et quatre pour vous dédommager de la colère que votre femme m'a causée contre vous et qui eût pu vous coûter cher !... Mais dites lui bien qu'elle ait à ne plus se mêler que de son pot-au-feu ! ou, mieux ! je la fais camper à Bicêtre et vous aussi. Allez ! c'est tout ce que j'avais à vous dire ! »

— Un journal rapporte que la pénurie de la houille est arrivée au point que, dans les contrées des exploitations, il est presque impossible de contracter pour des chargements de charbon, et que, si par hasard on obtient un contrat, il n'est fait qu'à long terme, au prix du jour de la livraison, et sous la réserve de résiliation en cas de force majeure.

— Le prix des fers a considérablement baissé en Angleterre par suite de la crise américaine, les rails peuvent s'obtenir aujourd'hui à 300 francs le ton, rendu à pied d'œuvre en Belgique, tandis que nous les payons 420 francs à nos maîtres de forges qui ne se soucient même pas d'en fournir.

— Le *Journal d'Anvers* rapporte que le navire *Helen*, chargé de charbon, et arrivé à Anvers la semaine dernière, a eu son chargement immédiatement placé.

Voilà donc une concurrence régulièrement établie, et qui peut montrer l'exagération des craintes que l'on manifeste sur une pénurie de charbons.

— Le beau monument de Guttemberg, œuvre du célèbre Thorwaldsen, a été solennellement inauguré le 14 à Mayence, en présence d'un grand concours de spectateurs, au nombre desquels se trouvaient le prince Guillaume de Prusse, gouverneur de la forteresse fédérale, et S. A. R. le duc de Cambridge, ex-vice Roi du Hanovre. Un soleil magnifique a dignement éclairé cette fête, en l'honneur de l'un des hommes qui ont le plus contribué aux progrès de la civilisation européenne.

— Dans le moment des chaleurs, nous croyons devoir publier le moyen employé en Angleterre pour préserver les chevaux de la piqûre des mouches, moyen adopté assez généralement aujourd'hui et mis en usage dans tous les haras de la Grande-Bretagne : il consiste à laver les chevaux avec une décoction de feuilles de noyer.

— La manie des ascensions est tellement en vogue en ce moment à Londres, que le 14 août il y a eu trois aérostats dans différents jardins. Dans le premier ballon se trouvaient MM. Green et trois de ses amis; dans le second; M. E. Green, frère du premier; et dans le troisième ballon, Mme. Graham.

— On écrit de Bruxelles au *Courrier Français* :

« Le bruit de la formation d'un régiment de cavalerie polonaise pour l'Espagne attire une foule d'amateurs de la Prusse. Ce sont tous des soldats qui ont fini leur service dans les régiments prussiens, et qui sont originaires du duché de Posen. Au lieu de rentrer dans leurs foyers, ils préfèrent servir la liberté de l'Espagne sous la bannière de leur patrie. Le nombre est suffisant non seulement pour un régiment, mais pour deux. Les hommes sont pleins d'enthousiasme et bien exercés; ce serait certainement une excellente troupe. On attend ici avec impatience le résultat des démarches du comte Brohowski à Madrid. Cet officier donne l'espérance d'une prochaine solution. Beaucoup de ces volontaires, impatientés de leur inaction, demandent des passeports pour traverser la France, et aller rejoindre le régiment de lanciers polonais. Il est à désirer que le gouvernement de la reine Isabelle ne laisse pas échapper une aussi belle occasion de se procurer des cavaliers d'élite.

OUVERTURE DU CHEMIN DE FER.
DE MALINES A LOUVAIN.

On nous écrit de Louvain, le 21 août :
« Le Roi a passé par notre ville dans la matinée, se rendant au camp de Beverloo; étant au relais, S. M. a informé notre bourgmestre qu'elle venait de prendre une décision pour que l'ouverture du chemin de fer de Malines à Louvain ait lieu le *onze septembre prochain*; nouvelle d'autant plus agréable pour tous les habitants que, malgré toutes les démarches faites, il restait peu d'espoir que cette ouverture eût lieu de sitôt; l'époque fixée coïncide encore avec les derniers jours de notre kermesse, ce qui, joint aux fêtes qui auront lieu à l'occasion de l'inauguration du railway, ne peut manquer d'attirer en notre ville un nombre considérable d'étrangers qui viendront participer à cette double solennité. »

« On n'avait point vu à Limerick, en Irlande, l'exécution capitale depuis dix-sept ans. Ce triste spectacle a été donné, il y a peu de jours, à Gallows-Green (la pelouse du Gibet), aux portes de la ville.

La condamnée, Mary Cooney s'était rendue coupable d'un horrible assassinat sur la personne de mistress Anne Anderson, dont elle était la servante. Les femmes, toujours en majorité dans ces occasions, avaient montré cette fois encore plus de curiosité qu'à l'ordinaire. On en comptait dix pour un seul homme.

Avant de sortir de la prison, Mary Cooney fit, en présence du gouverneur de la geôle et de l'ecclésiastique chargé de l'assister dans ses derniers moments, l'aveu complet de son crime, et montra un sincère repentir. On lui a fait faire, dans une carriole ouverte, le trajet de la prison à la pelouse qui porte un nom si redoutable. L'exécuté était dans une autre voiture, coiffé d'un chapeau de paille, et le visage couvert d'un masque. Un fort détachement du 25^e régiment et les gardes de police formaient l'escorte; les rues traversées par le lugubre cortège étaient encombrées. Lorsqu'après avoir fendu les flots de la foule la malheureuse femme fut arrivée sous le gibet, elle baissa la corde que l'on passait autour de son cou, et demanda gracieusement des accens déchirants. La partie supérieure de la carriole ayant été enlevée, la corde a été attachée au gibet et le cheval ayant été poussé vigoureusement, Mary Cooney est restée suspendue. On a déposé son corps dans un cercueil, que l'escorte militaire a ramené à la geôle, afin de faire l'enterrement dans l'enceinte de la prison.

Un mariage remarquable a eu lieu lundi 14 du courant dans la commune de Tourlville (France). Un nommé Pierre-Louis-François Fossey, dit *Benelchu*, âgé de 77 ans, vient de contracter les liens de l'hyménée avec mademoiselle Rose Leneveu, dite la *Gulzaine*, âgée de 79 ans. On ne sait pas encore où le jeune et heureux couple doit aller passer la lune de miel.

« On a exécuté à York, le samedi 12 de ce mois, Thomas Williams, âgé de trente ans, marié et père de trois enfants, coupable d'avoir assassiné, par suite de son état d'ivresse et sans aucun motif que la rivalité de métier, le nommé Froggat, exerçant comme lui la profession d'ouvrier vannier.

Passant un jour devant la boutique où travaillait Froggat, il lui porta sans la moindre provocation deux coups de hachette et lui fendit la tête. Quelques heures auparavant, il avait dit à un camarade qu'il allait briser la cervelle de Froggat. A son retour, il annonça qu'il avait tenu parole, qu'il serait pendu, mais que peu lui importait pourvu que Froggat fût mort tout de bon; que ce serait un grand avantage pour les ouvriers vanniers.

« Au moment du supplice, après avoir fait avec l'ecclésiastique qui l'assistait, des prières ferventes, Thomas Williams adressé à la multitude cette singulière harangue :

« Mes chers amis, vous voyez en moi les funestes effets de l'intempérance; il y a là de quoi faire frémir tous ceux qui y réfléchissent. Y a-t-il des ivrognes devant moi? ah! sans doute j'en reconnais quelques-uns; hé bien! qu'on sorte de cette place, ils aillent chez eux travailler, et ne fréquentent plus les cabarets. Y a-t-il aussi des menteurs? qu'ils cherchent un refuge dans la vérité de la parole de Dieu... Mes amis, je laisse après moi une pauvre veuve qui marche droit dans les commandements du Seigneur; j'espère la revoir un jour dans le ciel dont je serai digne sans doute après l'expiation d'un si grand crime!... »

Comme il prononçait ces mots le crime était expié.

Voici les principaux objets portés à l'ordre du jour de la convocation du conseil communal, pour les séances de vendredi et samedi prochains :

Rapport de la commission de comptabilité :
a) Sur le compte et le budget du bureau de bienfaisance;
b) Sur le budget des diverses légions de la garde civique.
Examen de l'arrêté royal relatif à la réduction du taux de la restitution des droits sur les boissons distillées et les bières fabriquées dans la commune.

Rapport de la commission des travaux publics sur les projets de construction d'un collège.

Nouvelle demande de subsides faite par M. Sause.
Rapport de la commission de police sur les récompenses à accorder pour traits de courage.

Rapport de M. Rémont sur les recherches faites au terrain du Laveux, relativement aux eaux.

Demande en établissement de service de voitures destinées au transport des voyageurs vers les stations du chemin de fer près de Liège.

Demande de la commission des actionnaires de la route de Maestricht par la rive droite de la Meuse, tendant à ce que la ville s'y intéresse.

Demande des hospices tendante à obtenir du vieux linge pour l'hôpital de Bavière.

Convention pour l'achèvement de la caserne dite des Ecoles, à passer entre le ministre de la guerre et le collège des bourgmestre et échevins.

Nomination de la commission chargée d'examiner l'œuvre de M. Geefs.

Décision à prendre sur le subside de 6000 fr. pour 1836, réclamé par la commission des actionnaires.

Nomination d'un membre de la commission de surveillance de l'école industrielle en remplacement de M. Cockerill.

Rapport de la commission d'instruction publique sur la proposition d'accorder à la sœur de feu M. Charmant, professeur, une partie de la pension dont il jouissait.

Proposition d'établir définitivement un cours de langue anglaise au collège.

Admission gratuite au collège de jeunes sauvages.

CONCERT.

Malgré la chaleur, malgré les vacances du palais, malgré les fêtes qui se sont succédées la semaine dernière, M. Servais avait réuni hier un auditoire assez nombreux à la Société d'Emulation. Les applaudissements que la présence de LL. MM. avait empêché de donner à cet artiste, chacun était avide de les lui rendre au double. Aussi, si nous en exceptons Mme. Maibrant, à son second concert de l'an dernier, jamais artiste n'a reçu à Liège des marques d'enthousiasme plus vraies, plus senties et mieux comprises par ceux même qui ne sont pas musiciens.

Tout a été dit sur le jeu de M. Servais, et les journaux à l'unanimité ont émis l'opinion que les chœurs de Guillaume Tell et du Siège de Corinthe, ainsi que les morceaux de M. Servais, avaient seuls ému l'auditoire au concert de LL. MM.

Mais la musique de notre jeune virtuose a des qualités qui se rencontrent bien rarement chez les instrumentistes même les plus distingués. Trois morceaux de genre différent ont prouvé notre assertion.

L'air national autrichien, avec accompagnement de basses et altos, renferme pour le violoncelle tous les genres de difficultés, et est destiné à faire apprécier l'instrumentiste par les gens de l'art.

Dans le *Concertino*, l'artiste saisit les organisations les moins heureuses pour la musique, et leur fait partager les divers sentiments qui Pagitent. La romance en si bémol qui se trouve vers le milieu a pénétré tous les auditeurs.

L'hommage à Beethoven est un morceau de musique capital; il ne laisse rien à désirer sous le rapport de la mélodie. Les motifs s'y succèdent avec un rare bonheur, et ce qui distingue tous les morceaux, c'est que le violoncelle est continuellement l'instrument principal.

Les témoignages d'admiration qu'a excités M. Servais ont souvent interrompu les morceaux.

Mme. Vadé et M. Verninck ont chanté l'une deux airs et l'autre quelques romances.

« On a remarqué avec plaisir les progrès qu'a faits, depuis l'hiver dernier, notre forte chanteuse; ils doivent être attribués en grande partie aux leçons et aux conseils de notre excellent chef d'orchestre, dont les romances sont remplies de mélodie et dont la musique est si bien en rapport avec les paroles. Toutefois, pour être vrais, il faut dire que nous n'avons bien entendu que celle qu'a chantée Mme. Vadé, (*le Soir*). »

Espérons qu'à l'un des prochains concerts, l'émotion n'empêchera plus le chanteur de se faire comprendre.

Jemeppe, 23 août 1837.

A MM. les Rédacteurs du POLITIQUE.

« Votre journal du 21 courant s'est trompé en annonçant qu'au passage à Jemeppe du Roi et de la Reine, M. Quirini, lieutenant colonel de la garde civique, a adressé un discours à Leurs Majestés. Il était absent de la commune; moi seul bourgmestre je leur ai adressé la parole; veuillez donc insérer cette vérité dans votre numéro d'aujourd'hui, pour détruire une erreur avancée, contre M. Quirini. »

Agrérez, etc. E. BOUGNET.
P.S. M. Quirini était à Chokier, lorsque LL. MM. passaient à Jemeppe.

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT POUR L'INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE.
Séance publique annuelle.

MM. les souscripteurs sont invités à se réunir jeudi, 24 du courant, à 5 heures du soir, dans la grande salle de la Société d'Emulation.

Objet de la convocation :

1. Pourvoir au remplacement des membres sortans; dont les noms suivent :

- MM. 1. Davreux, professeur à l'école industrielle;
- 2. De Chéudollé, professeur au collège royal;
- 3. Doreye, avocat-général;
- 4. Elias, négociant;
- 5. Orban-Rossius, fabricant.

2. Entendre la lecture du rapport du secrétaire sur la situation financière et les travaux de la société pendant l'année 1836 à 1837.

La séance est publique; MM. les souscripteurs seuls seront admis à prendre part au scrutin.

ANNONCES.

On demande **CHARRETIERS** avec des *Charrettes* OU **TOMBEREAUX** pour conduire du sable au chemin de fer. S'adresser à MM. FESTAETS, à Oreye; Victor JACQUES, à Wareme; et M. PETERS, à Landen.

A LOUER présentement un QUARTIER INDÉPENDANT, nouvellement construit, situé rue d'Amay, composé de deux pièces au rez de chaussée, quatre aux 1^{er} et 2^e étages, grenier, cuisine; deux caves, cour, etc.
S'adresser au n° 642, même rue. 1562

VENTE D'IMMEUBLES ET RENTES

POUR SORTIR DE L'INDIVISION.
LE 29 AOUT 1837, A DIX HEURES DU MATIN, IL SERA PROCÉDÉ EN L'ÉTUDE ET PAR LE MINISTÈRE DE M^e. BOULANGER, NOTAIRE, RUE HORS CHATEAU, N. 448, A LIÈGE,

A LA VENTE AUX ENCHÈRES DES OBJETS CI APRÈS DÉSIGNÉS; SAVOIR :

1^{re} Lot. UNE MAISON et dépendances sise à Liège, rue de la Casquette, derrière la Salle de Spectacle, n. 800.

2^e Lot. UNE PIÈCE DE TERRE de la contenance de 13 ares 78 millièmes (3 V.G.) sise sur l'île de Monsin, commune de Herstal.

3^e Lot. UNE RENTE annuelle et perpétuelle de 14 francs 65 c. (12 fl. 1 s. B. L.), due par le sieur Lambert Lecocq, menuisier, demeurant en la commune de Herstal, au capital de 292 francs 95 c.

4^e Lot. UNE RENTE de 715 litres 534 millilitres (3 muids) épanure, pour quels on paye 16 francs 41 c., au capital de 451 francs 28 c. due par la dame Jeanne Renard, veuve du sieur Guillaume Berdenne, demeurant dans la commune de Frère, près de Tongres.

5^e Lot. UNE RENTE de 272 francs 29 c. (224 fls. Bt. Liège); au capital de 7779 francs 68 c., due par Mme. Julienne Poncet, baronne de Coppens, demeurant à Humain, arrondissement de Marche.

6^e Lot. UNE RENTE de 116 francs 70 c., (96 fls. Bt. Liège); au capital de 3889 francs 84 c., due par M. Gerard Arnold Kempeners et sœurs, demeurant à Liège.

7^e Lot. UNE RENTE de 144 francs 65 c. (119 fls. Bt. Liège); partie de plus, au capital de 4132 francs 95 c., dues par les enfants des défunts Pierre Lempereur et de Marguerite Laminon, son épouse, demeurant dans la commune de Melin, canton de Fléron.

8^e Lot. UNE RENTE de 93 francs 60 c. (77 fls. Bt. Liège), partie de plus, au capital de 2674 francs 26 c., due par M. Louis Joseph Clément Magnée, avoué à la cour d'appel de Liège, et la dame Cécile Catherine Delpaire, son épouse, demeurant à Liège.

9^e Lot. UNE RENTE de 77 francs 10 c. (63 fls. 8 s. 2 l. Bt. Liège), au capital de 2203 francs 23 c., due par la dame Marie Marguerite Josephine Franck, veuve de M. Jean Pierre Chefnay, demeurant à Liège.

Les rentes sont bien hypothéquées et le paiement en est fait très régulièrement. S'adresser en l'étude dudit notaire pour prendre communication du cahier des charges et conditions de la vente; Et en celle de l'ancien notaire M. N. CARLIER, rue Hors Château, n. 446, pour avoir inspection des titres. 1520

VENTE DE FLEURS ET D'ARBUSTES

JEUDI 24 août 1837, à 2 heures de relevée on vendra chez Atte, Davivier, rue Velbruck, une forte QUANTITÉ DE FLEURS en pleine terre et D'ORANGERIE, entr'autres UNE BELLE COLLECTION DE NOUVEAUX STATIQUES des couleurs les plus brillantes en pleine floraison.

POUR SORTIR DE L'INDIVISION.

VENTE

D'UNE BELLE

PROPRIÉTÉ PATRIMONIALE, SITUÉE A SCLESSIN.

LUNDI 9 OCTOBRE 1837, 2 HEURES DE RELEVÉE, IL SERA PROCÉDÉ

EN L'ÉTUDE ET PAR LE MINISTÈRE DE M^r RENOZ, NOTAIRE A LIÈGE,

A LA VENTE AUX ENCHÈRES DES IMMEUBLES

CI-APRÈS DÉSIGNÉS, SITUÉS CAMPAGNE DE SCLESSIN,

EN LIEU DIT la Chif d'Or, SAVOIR :

1^{er} LOT.

UNE TRÈS-BELLE MAISON DE MAITRE, parfaitement construite et très-commodément distribuée, comprenant un très-grand nombre de pièces, remises, écuries, logement de jardinier, etc.; de cette maison dépendent de belles cours; grands jardins, bosquets et de superbes allées, une fontaine qui ne tarit jamais, une vaste prairie parfaitement arborée, le tout d'une superficie de 3 bonniers environ.

2^e LOT.

UNE FERME, à proximité de ladite maison, composée de bâtiments d'exploitation, d'un magnifique pressoir et de onze bonniers environ de très-bonnes terres, prairies, bois et vignes d'un grand rapport.

Ces immeubles sont situés à une lieue environ de la ville de Liège, et près de la grande route de Liège à Huy.

S'adresser pour les conditions de la vente à M^r RENOZ, notaire, et pour voir la propriété au sieur Pierre LIBON, fermier. On pourra voir la maison les mardi et vendredi matin.

VENTE

D'IMMEUBLES ET CAPITAUX.

LE LUNDI 4 SEPTEMBRE 1837,

Aux 9 heures précises du matin,

A L'HOTEL DE M. LONHIENNE A VISÉ,

IL SERA VENDU A L'ENCHÈRE

PAR LE MINISTÈRE DU NOTAIRE LEROUX RÉSIDENT A VISÉ,

LES BIENS FONDS

ET

CAPITAUX, DONT LE DÉTAIL SUIV :

Provenant de la succession de M. Dodemont, vivant, rentier à Visé.

1^o Une BELLE ET SOLIDE MAISON sise au centre de VISÉ, rue Haute, ayant au rez-de-chaussée deux pièces, un beau Salon, Guisine, Cour pavée, remises, quatre pièces à l'étage, vastes greniers, le tout dans le plus parfait état, un jardin adjacent d'une superficie de 8 ares 57 centiares.

2^o UN JARDIN situé à VISÉ rue Haute, mesurant environ une verge.

3^o TRENTE-HUIT VERGES DE PRAIRIE divisée en 5 lots, située à Lorette, commune de Visé.

4^o 10 VERGES GRANDES 9 PETITES DE PRAIRIE sise à Lorette, à Visé.

5^o 4 VERGES GRANDES 19 PETITES DE PRAIRIE sise à Mal Convois, à Visé.

6^o 4 VERGES GRANDES 19 PETITES DE TERRE sise en Heninnes, à Visé.

7^o UN CAPITAL de 800 florins de Liège à 4 0/0 du par Dieudonné Dortu.

8^o Un idem de 600 florins Liège du par les époux Spits de Mons et autres.

9^o Un idem de 1000 florins Liège du par Guillaume Ruth de Cadier et autres.

10^o Un idem de 1000 florins Liège du par le même.

11^o Un idem de 998 florins Liège 15 sous à 5 0/0, du par Denis Verviers de Bombaye.

12^o Un idem de 2000 florins Liège à 4 0/0, du par Bernard Songné de Maestricht.

Les acquéreurs auront de grandes facilités pour le paiement.

Tous les objets ci-dessus seront vendus en détail. On peut voir la MAISON tous les jours depuis 9 heures du matin, jusqu'à midi.

S'adresser à cet effet, comme pour connaître les conditions de la vente, audit notaire.

A VENDRE A MAIN FERME

AVEC FACILITÉ DE PAIEMENT,

UNE JOLIE MAISON,

AVEC COUR ET JARDIN, SITUÉE A LIÈGE, RUE DU VERT-BOIS, SOUS LE N^o 364.

L'acquéreur pourra entrer immédiatement en jouissance. S'adresser pour voir la maison et pour connaître les conditions, en l'étude de M^r DE BEFVE, notaire, rue Sœurs de Hasque, n^o 281, à Liège. 1578

A VENDRE

UNE

BONNE MAISON DE COMMERCE,

SISE RUE SUR MEUSE.

S'adresser au notaire DUSART, rue Féronstrée, 1434

VENTE

D'IMMEUBLES

LIBRES DE CHARGES.

LE MERCREDI 13 SEPTEMBRE 1837.

A 9 heures du matin,

IL SERA PROCÉDÉ

PAR LE MINISTÈRE DE M^r BERTRAND, NOTAIRE

A ce commis, et par devant M. le JUGE DE PAIX des cantons Sud et Ouest de la ville de Liège, en son bureau, rue Mont St Martin,

A LA VENTE AUX ENCHÈRES

DES IMMEUBLES

DONT LE DÉTAIL SUIV :

1^{er} LOT.

UNE GRANDE FERME Avec une belle grange, couverte en ardoises et 84 hectares 38 ares 43 centiares de jardin, prairies, terres labourables, pature et une belle plantation de bois blanc, située au petit Avin, canton de Huy, dans le beau vallon du Hoyoux; cette propriété, dont les prairies sont arrosées du Hoyoux, offre tous les agréments de la campagne, tels que pêche et chasse; elle n'est distante de la route de Dinant et de celle de Marche que d'une demi lieue.

2^e LOT.

UNE BELLE PROPRIÉTÉ,

Située à Liège, près des Cornillons, sur la route de Jupille, cotée 15, composée d'une jolie maison de maître, jouissant d'une vue très étendue, d'un logement de fermier, avec écurie, jardins et prairies d'une contenance de 2 hectares 6 ares, plantés de 2400 arbres à fruits de la meilleure espèce, le tout en bon état.

3^e LOT.

UNE MAISON très vaste, bâtie à la moderne ayant cour et deux corps de bâtiment, située à Liège, rue Vinave d'He, n^o 608, presqu'en face du passage Lemonnier, il se fait dans cette maison un commerce d'aunage très achalandé, elle est propre à tout négoce.

4^e LOT.

UNE GRANDE MAISON, en bon état, propre à tout espèce de commerce, avec cour et 2 corps de bâtiments, située à Liège, Outre-Meuse, rue Puits en Sock, n. 913.

5^e LOT.

UNE PIÈCE DE TERRE LABOURABLE, contenant 15 ares 26 centiares, située à Fisele Marsalle, en lieu dit Alvan, tenant à Jaco, Grégoire et V. Prud'homme; elle est exploitée par Guillaume Delvaux.

6^e LOT.

UNE ACTION DE LA SOCIÉTÉ DU LION BELGE, ASSURANCE CONTRE INCENDIE, de 10,000 francs, dont 500 ont été versés.

7^e LOT.

UNE ACTION DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES CONTRE les risques d'incendie, établie à Bruxelles, de 1000 fls. des P.-B.; 200 fls. ont été versés.

8^e LOT.

UNE AUTRE ACTION de la même compagnie de 1000 fls. P.-B.; 200 fls. ont été versés.

RENTES SUR LA VILLE DE LIÈGE.

9^e LOT.

UNE RENTE de 26 francs 16 centimes, au capital de fr. 523 50

10^e LOT.

UNE RENTE de 145 francs, au capital de fr. 2900 82.

11^e LOT.

UNE RENTE de 637 frs. 50 c., au capital de frs 12,750 26 c.

Il sera accordé aux adjudicataires de grandes facilités pour le paiement de leur prix.

S'adresser, pour connaître les conditions de la vente, soit à M^r BERTRAND, notaire, dépositaire des titres, soit au bureau de paix susdit, soit au n. 158, rue Sœurs de Hasque, ou à M^r BOLLINNE, notaire à Huy. 1533

VENTE

ASSEZ CONSIDÉRABLE,

D'HÉRITAGES RURAUX,

POUR CAUSE D'INDIVISION, ENTRE MAJEURS.

LUNDI 4 septembre 1837, à 10 heures du matin, chez M. LOOMANS, brasseur et distillateur, à Smeermaas, près de Maestricht, il sera rendu publiquement,

QUANTITÉ de BELLES PIÈCES de TERRE et PRÉ, situées dans les communes de Vroenhoven, Lanacken, Reckheim, Veldwezelt, Ophoven, Bilsen, Munsterbilsen, Maesryck et Beverst.

S'adresser, pour renseignements ultérieurs, au notaire SERVAIS, à Liège et au notaire WEUSTENRAAD, à Neerha-reg. 1577

BOURSES.

PARIS, LE 21 AOUT.

Table of Paris market data including 5% bond, 3% bond, and various exchange rates.

LONDRES, LE 20 AOUT.

Table of London market data including 3% consolidated, 5% bond, and exchange rates.

AMSTERDAM, LE 20 AOUT.

Table of Amsterdam market data including 5% bond, 3% bond, and exchange rates.

ANVERS, LE 22 AOUT.

Table of Antwerp market data including 5% bond, 3% bond, and exchange rates.

CHANGES.

Table of exchange rates for various locations like Amsterdam, London, and Antwerp.

RÉSUMÉ DE LA BOURSE D'ANVERS DU 22 AOUT 1837.

Par suite de 1/8 o/o de hausse à Paris, l'Actif Espagnol a été assés ferme à notre bourse de ce jour. Ardoin ouvert 18 1/2 5/8 et resté 18 3/4 arg. au comptant.

Primes à un mois 1/9 1/4 dont 1 o/o cours.

On a fait peu d'affaires.

BRUXELLES, LE 22 AOUT.

Table of Brussels market data including various bonds and exchange rates.

VIENNE, LE 14 AOUT.

Métalliques, 105 1/8. — Actions de la Banque, 1379 1/2.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 21 AOUT.

Le brick prussien Fortuna, v. de Riga, ch. de... La galasse mecklenbourgeoise Fortuna, v. de Riga, ch. de... Le koff belge bourgeois Sophia Christina, v. de Riga, ch. de bois... Le koff belge bourgeois Fenigden, v. de Riga, ch. de bois... Le koff belge bourgeois Engdina, v. de Liverpool, ch. de sel et coton... Le schooner anglais Britton, v. de Liverpool, ch. de riz, coton et tabac... Le schooner belge Francisus, v. de Marennes, ch. de sel... Le koff hanovrien Christina, v. de Bordeaux, ch. de vin, caude-vie, etc... Le koff hanovrien Spéculation, v. de Londres, ch. de coton, tabac, riz et vin.

Imprimerie de J.-Bte. NOSSENT, rue du Pot-d'Or, n^o 622, à Liège.